Maturité spécialisée en travail social (MSTS)

Présentation à l'intention des élèves de 3^e ECG



But de la formation

- La MSTS est un titre de l'ECG reconnu au niveau national; elle donne accès à la formation Bachelor en Arts en travail social dans les orientations de la Haute école de travail social (HETS) :
 - service social
 - éducation sociale
 - animation socio-culturelle



Durée et contenus de la formation

- formation d'un an;
- stages et expériences professionnelles d'une durée totale de 31 semaines
 - stage préalable : 4 semaines à 100%
 - stage spécifique encadré : 27 semaines à 90%
- un travail de maturité spécialisée (TMsp)



31 semaines d'expérience professionnelle

Avant la MS été 2024

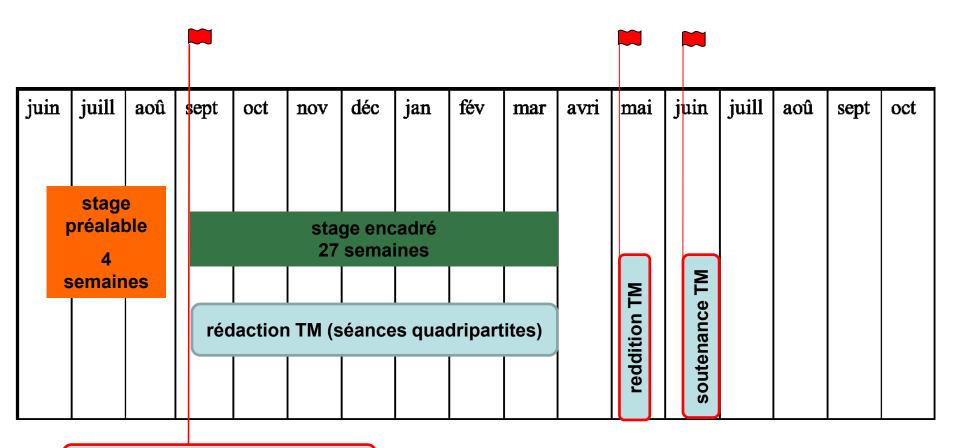
Pendant la MS dès le 2 septembre 2024

stage préalable4 semaines

stage spécifique encadré 27 semaines



MSTS – déroulement de l'année



Entre le 2 et 16 septembre 2024: début de la formation



Durée des stages en fonction du taux d'activité

Calcul du nombre de semaines à temps partiel pour être équivalent à:

		4	semaines de stages préalables		
100%	=	40	heures hebdomadaires =	4	semaines
80%	=	32	heures hebdomadaires =	5	semaines
75%	=	30	heures hebdomadaires =	6	semaines
27 semaines du stage encadré dans le domaine social					
90%	=	36	heures hebdomadaires =	27	semaines
80%	=	32	heures hebdomadaires =	31	semaines
75%	=	30	heures hebdomadaires =	33	semaines



Conditions d'admission

- certificat ECG dans l'option travail social, avec moyenne de 4,0 au minimum dans les disciplines l'OSP
- 4 semaines de stages préalables à 100% dans le domaine social au sens large de (fin juin au 16 août 2024)
- contrat de stage de 27 semaines à 90% dans une institution d'action sociale



Stage préalable – 4 semaines à 100%

- objectifs de ce stage: faire une expérience professionnelle à plein temps dans la continuité (adaptation, endurance, aptitude à assumer une vie professionnelle au quotidien), vérifier ce que représente le métier sur le terrain et confirmer le projet de formation
- à effectuer dans le domaine du social au sens large
- un seul lieu de stage préalable
- à partir de la fin des examens de certificats (mi-juin 2024) et jusqu'au 16 août 2024
- à chercher dès maintenant



Stage encadré : 27 semaines à 90%

- activités professionnelles du stagiaire s'inscrivent dans l'action sociale: prise en charge, relation d'aide et accompagnement de personnes (résident.e.s, usagers.ères, etc)
- institutions pédagogiques ou du domaine de la petite enfance ne conviennent pas, sauf si elles ont pour mission première l'accueil des personnes à besoins spécifiques
- ECG valide le choix de l'institution par le biais d'un formulaire à rendre au/à la doyen.ne de l'ECG avant le 22 août 2024
- le référent de l'institution évalue et, le cas échéant, valide le stage encadré



Travail de maturité spécialisée (TMsp)

- document écrit qui comprend un rapport de stage et une recherche sur une problématique en lien avec l'expérience pratique
- encadrement (sous formes d'entretiens) : référent.e
 ECG et, ponctuellement, expert.e HETS + cours
 théoriques placés sous la responsabilité de la HETS, cours d'analyse de pratique et cours de méthodologie de rédaction du TMsp



Admission à la HETS

- Séances d'information fortement recommandées;
- Processus d'admission:

https://www.hesge.ch/hets/formation-base/bachelor-arts-en-travail-social/admissions/admission-ordinaire-formation-du-0



Echéancier du processus d'inscription

Dès janvier 2024	Recherche de stages		
Mardi 6 février 2024, 17h30 Mardi 23 avril 2024, 17h30	Séances d'information HETS (recommandée)		
Du 26 février au 8 mars 2024, 17h	Inscription à la MSTS		
Juin 2024	Certificat de l'ECG dans l'OSP travail social		
Mardi 25 juin 2024 Dans chaque ECG	Les élèves seront convoqués dans leur ECG pour communiquer les détails du stage préalable qui sera effectué durant l'été 2024. PRESENCE OBLIGATOIRE Les élèves disposant déjà d'un formulaire de stage encadré rempli sont encouragés à le transmettre à l'ECG à cette date.		
Semaine du 24 juin 2024	Confirmation de l'admission provisoire en MSTS		
22 août 2024 Dans chaque ECG	Validation des 4 semaines de stage préalable PRESENCE OBLIGATOIRE Dernier délai pour transmettre à l'ECG le formulaire du stage encadré		
29 août 2024 Dans chaque ECG	Confirmation d'admission MSTS PRESENCE OBLIGATOIRE des élèves admis		
2 septembre 2024 (et, au plus tard, 16 septembre 2024)	Début du stage encadré et de l'année de formation MSTS		

